

Conseil Communal

Madame la Syndique
Mesdames les Municipales et Messieurs les
Municipaux
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les
Conseillers communaux

Le Conseil communal de Rolle est convoqué en séance ordinaire le :

Mardi 16 novembre 2021, à 20.00h., dans la salle du Conseil au Château

L'ordre du jour suivant a été établi d'entente avec la Municipalité :

1. Procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021
2. Communications du Président
3. Communications de la Municipalité - Communiqué No 3
4. Dépôt du Préavis municipal 2021-2026/ No 14 – « Budget de fonctionnement 2022 ». Traité par la CoFin
5. Dépôt du Préavis municipal 2021-2026/ No 15 – « Fixation des plafonds d'endettement et de risque pour cautionnement pour la législature 2021-2026 ». Traité par la CoFin
6. Préavis municipal 2021-2026/ No 3 « Dépenses imprévisibles et exceptionnelles, comptes d'attente pour frais d'études, placements de capitaux – Autorisations générales ». *Prise de décision*
7. Préavis municipal 2021-2026/ No 4 « Octroi de servitudes passives sur des propriétés privées communales – Autorisation générale ». *Prise de décision*
8. Préavis municipal 2021-2026/ No 5 « Acquisitions et aliénations d'immeubles, acquisitions et participations dans des sociétés commerciales – Autorisations générales ». *Prise de décision*
9. Préavis municipal 2021-2026/ No 6 « Autorisation générale de plaider ». *Prise de décision*
10. Préavis municipal 2021-2026/ No 7 « Demande de crédit d'étude et de mise en œuvre de mesures d'aménagement et d'exploitation en faveur des cyclistes ». *Prise de décision*
11. Préavis municipal 2021-2026/ No 13 « Demande de dépenses extrabudgétaires pour l'exercice 2021, dues à la cyber-attaque subie par la Commune la nuit du 29 au 31 mai 2021 ». *Prise de décision*
12. Associations intercommunales : AIER – SIDERE – ENJEU – Conseil Régional Région Nyon
13. Divers et propositions individuelles

Les dispositions sanitaires usuelles et précédemment annoncées sont maintenues.

Afin d'organiser au mieux l'apéritif dînatoire de la séance de décembre, nous prions les personnes intéressées à y participer de s'annoncer auprès de la secrétaire, sachant que la présentation du pass sanitaire sera obligatoire.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, nous vous présentons Madame la Syndic, Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nous saluons les meilleures.

Philippe Blaser
Président



Violaine Cherpillod
Secrétaire

